Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'un réseau romand hospitalo-universitaire de la transplantation

Les transplantations de coeur seront désormais effectuées à Lausanne, celles du pancréas et du foie à Genève et la transplantation des reins se poursuivra sur les deux sites. Les Conseils d'Etat des cantons de Vaud et de Genève viennent de décider de cette répartition et d'entériner la création, le 1er février 2004, d'un réseau romand hospitalo-universitaire de la transplantation.

Garant d'une prise en charge similaire des patients des deux cantons, ce réseau doit veiller à ce que chaque site maintienne et développe une médecine de transplantation au niveau international. Il s'inscrit aussi dans l'objectif de répartition de la médecine de pointe entre les cinq sites hospitalo-universitaires de Suisse préconisé par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sanitaires.

Dans la pratique, les deux hôpitaux continueront d'identifier parmi leurs malades les candidats à une transplantation, de quelque organe que ce soit, et à les suivre après l'opération. Seul l'acte chirurgical aura lieu sur le site concerné par la nouvelle répartition, sans aucune modification tarifaire.

Une logique d'organes est suivie

Cette répartition équilibrée des transplantations suit une logique d'organes : à Lausanne, ceux logés dans le thorax (coeur-poumon) ; à Genève, ceux logés dans l'abdomen (foie-pancréas). La transplantation des reins est maintenue sur les deux sites. La répartition des transplantations de moelle osseuse (autogreffe à Lausanne, allogreffe à Genève) est déjà en vigueur depuis plusieurs années à la satisfaction de tous.

Les autorités cantonales ont demandé à Swisstransplant de considérer Genève et Vaud comme un réseau à deux pôles et non comme un centre unique. Cela signifie que les deux cantons conserveront chacun leur rang dans le tournus qui régit la répartition des organes entre tous les centres de transplantations du pays. Les receveurs, inscrits sur listes communes aux deux sites, suivront une priorité dictée par les critères médicaux usuels.

Le réseau romand hospitalo-universitaire de la transplantation

L'objectif principal de ce réseau est moins économique que qualitatif. La répartition des greffes assure la masse critique nécessaire à la qualité des soins et de la recherche sur les deux sites. La création de ce réseau doit garantir une prise en charge similaire des patients dans les deux cantons et assurer une répartition équilibrée des transplantations et une utilisation optimale des greffons. Il organise l'enseignement post-gradué et la formation continue et garantis des formations en transplantation identiques pour les soignants des deux hôpitaux universitaires. Il coordonne la recherche dans l'optique d'une excellence au niveau international.

Pour la période 2004-2005, le réseau romand hospitalo-universitaire de la transplantation est dirigé par le Pr Philippe Morel, chef du Département de la chirurgie des HUG (responsable chirurgical du réseau), le Pr Manuel Pascual, chef du Service de transplantation du CHUV (responsable médical du réseau) en est le directeur adjoint.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 février 2004

Voir le communiqué de presse en annexe DSAS

transplantation